
Meeting of the States Parties to the Convention on the Prohibition of the Use, Stockpiling, Production and Transfer of Anti-Personnel Mines and on Their Destruction

18 September 2023

English only

Twenty-First Meeting

Geneva, 20-24 November 2023

Item 10 (b) of the provisional agenda

**Clearing mined areas and mine risk education and reduction:
Conclusions and recommendations related to the mandate of
the Committee on Article 5 Implementation**

Updated Work Plan

Submitted by Mauritania

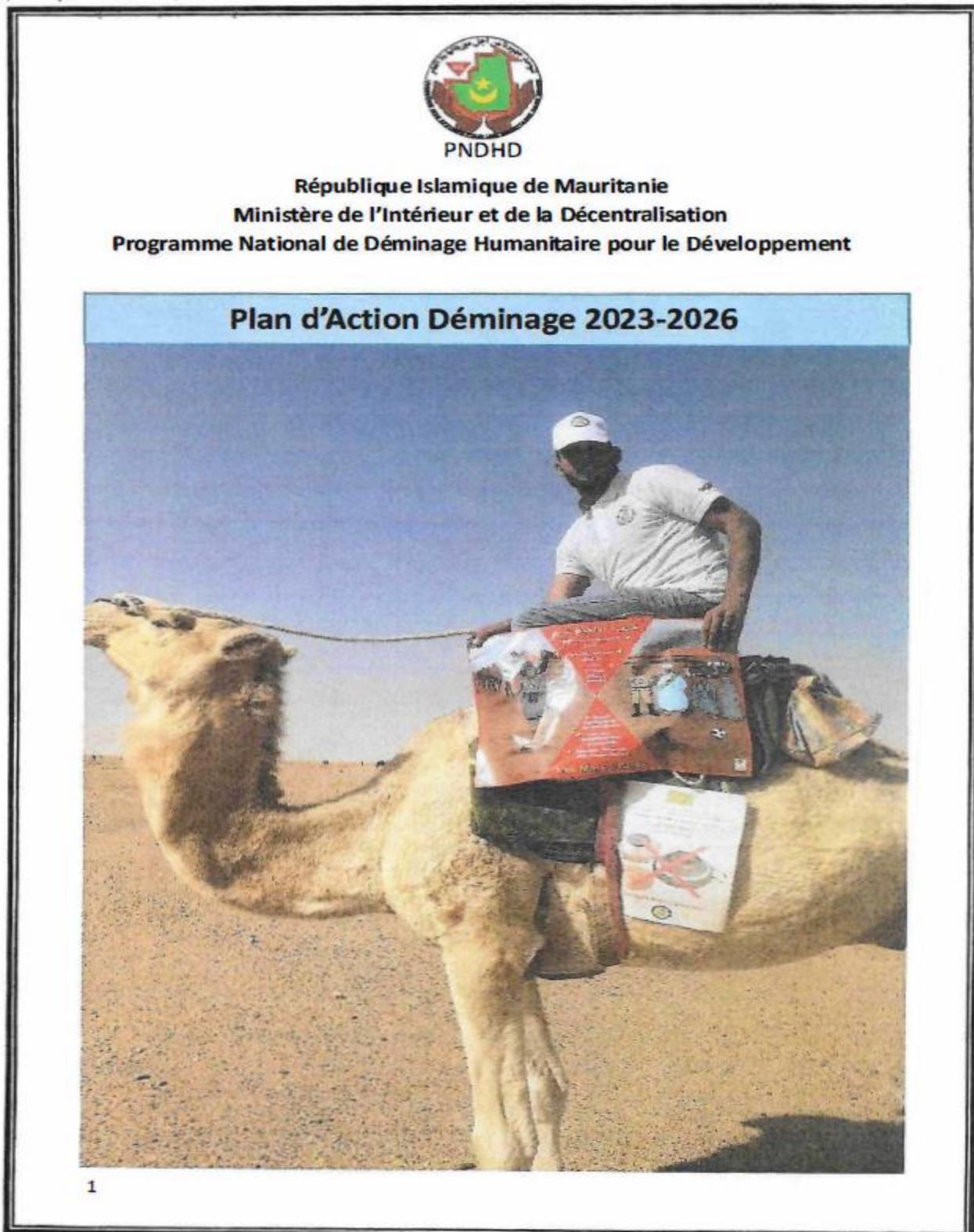
1. The decision taken by the Nineteenth Meeting of the States Parties on the request submitted by Mauritania for an extension of the deadline for completing the destruction of antipersonnel mines in accordance with Article 5 of the Convention¹, indicates that:
2. “In noting that Mauritania has provided assumptions and risks to implementation including the fact that delays in securing funding will have an impact on the timeline presented for implementation and the need to ensure stable funding, the Meeting requested that Mauritania submit to the States Parties by 30 April 2023 an updated detailed work plan for the remaining period covered by the extension. The Meeting noted that the work plan should contain an updated list of all areas known or suspected to contain anti-personnel mines, annual projections of which areas will be addressed by which organization during the remaining period covered by the request, and a detailed updated budget. The Meeting emphasized the request should contain an updated context specific mine risk education and reduction plan.”
3. Mauritania’s Updated Work Plan was received on 15 August 2023.

¹ APLC/MSP.19/2021/15.



Annex*

[English only]



* Annex is reproduced as received.

La République islamique de Mauritanie, est un pays situé en Afrique de l'Ouest, sur la côte atlantique.

La Mauritanie est le 11^{ème} plus grand pays d'Afrique et le 28^{ème} plus grand du monde et 80% de son territoire est situé dans le désert.

Le pays a une population de 4,6 millions d'habitants et possède une diversité ethnique riche et variée, il bénéficie en outre d'un important potentiel touristique.

Dispositions Juridiques et Institutionnelles prises par le Gouvernement Mauritanien dans le cadre de la lutte anti mines

03 décembre 1999	Signature du Traité d'Ottawa
20 janvier 1999	Ratification du traité
1 ^{er} juillet 2000	Signature des instruments de ratification
Juillet 2000	Création de la Commission Nationale d'Action anti-mines
Juillet 2001	Création du BNDH (structure d'action anti-mines Coordonnée par l'armée)
05 Décembre 2004	Destruction de tout le stock de mines anti-personnel
20 Novembre 2006	Création du Programme National de Déminage Humanitaire Humanitaire pour le Développement
21 Août 2007	Transfert du PNDHD au Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire
23 juin 2020	Demande d'Extension
01 juin 2021	Demande d'Extension

Climat économique et politique général.

L'économie de façon générale traverse une période difficile, bien qu'il existe certains indicateurs de performance et d'amélioration. La sous-performance de l'économie a une incidence directe sur les activités du déminage et dépollution qui sont entièrement financées par le Gouvernement Mauritanien.

L'état Mauritanien a toujours donné la priorité aux opérations de déminage, bien que la situation économique dominante environnement est difficile.

Le climat politique qui prévaut est très favorable à toutes les actions d'ordre humanitaires et en particulier le déminage.



Carte administrative de la Mauritanie

Le programme de Déminage Humanitaire pour le Développement de la Mauritanie est encadré par le Plan stratégique national d'action antimines (PNS) 2021-2026, qui détaille les activités de lutte antimines, les résultats attendus et les ressources nécessaires pour mener à bien les opérations de déminage humanitaire d'ici à 2026.

La Mauritanie a réussi à progresser conformément aux objectifs fixés dans le PNS. Une évaluation réalisée en novembre 2021 a révélé que malgré des ressources limitées, des progrès constants ont été accomplis en matière de libération des terrains.

Des améliorations significatives ont également été observées en matière de sécurité et de communication dans le cadre des activités d'éducation aux risques et d'assistance aux victimes.

Toutefois, il est primordial de renforcer la mise en œuvre qui soit au niveau des standard IMAS (**international Mine Action standard**), étant donné que le financement reste un obstacle majeur.

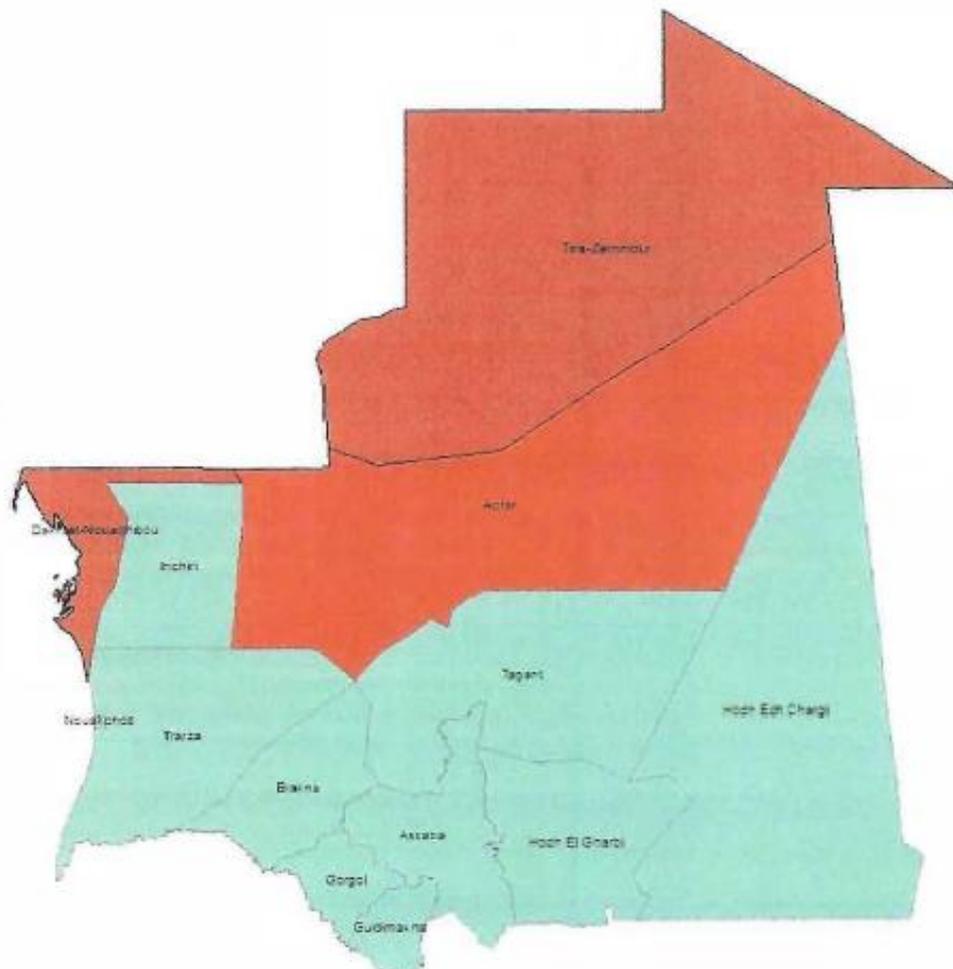
La Mauritanie s'engage à maintenir sa trajectoire de conformité avec la Convention d'ici à décembre 2026, tout en reconnaissant que cela dépendra de la disponibilité des ressources. Ainsi, la Mauritanie continuera à actualiser le plan d'action en fonction des nouvelles preuves et des données actualisées.

En conclusion, le programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement de la Mauritanie progresse conformément aux objectifs du Plan stratégique national d'action antimines.

Malgré les ressources limitées, des progrès constants ont été réalisés dans le processus de remise à disposition des terres et dans les domaines de la sécurité, de la communication et de l'assistance aux victimes.

Cependant, il est essentiel de renforcer la mise en œuvre de l'assistance, notamment en surmontant les défis financiers. La Mauritanie maintient son engagement envers la Convention et continuera de mettre à jour ses plans en fonction des nouvelles données. Par ailleurs, il est nécessaire de développer une Politique de genre et de diversité spécifique pour le programme afin de garantir l'égalité des chances et la participation équilibrée entre les genres dans la lutte contre les mines.

Carte des régions contaminées par les mines en Mauritanie (en rouge)



Le genre

Aujourd'hui des femmes occupent des rôles de gestion ; logistique ; santé et autres fonctions dans l'ensemble du programme National de Déminage Humanitaire, elles sont encouragées à participer pleinement à toutes les actions antimines, le personnel féminin représente environ 45% du personnel total du Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement (PNDHD).

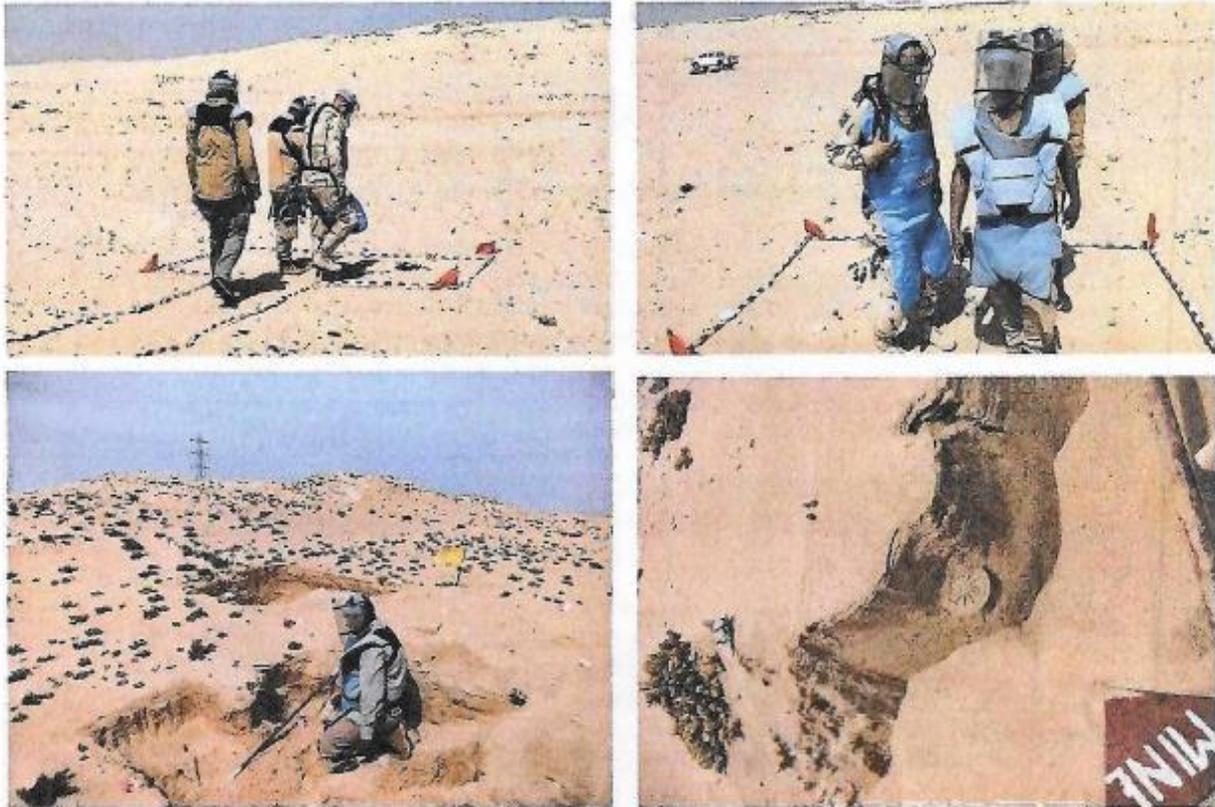
Il est toutefois important de souligner que la Mauritanie doit encore élaborer une politique spécifique en matière de genre et de diversité pour le programme. Actuellement, le programme se conforme à la politique nationale qui vise à garantir l'égalité des chances entre les genres et à encourager la participation des femmes dans des rôles qui ont traditionnellement dévolus aux hommes. Il n'existe cependant pas d'obstacles majeurs à une participation équilibrée entre les genres dans la lutte contre les mines.



Enquêtes non techniques ; enquêtes techniques et dépollution

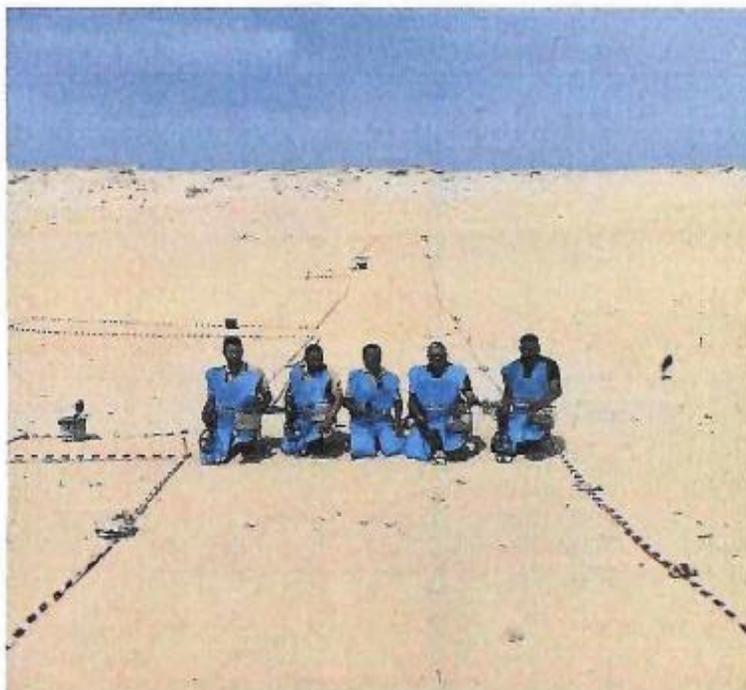
Le travail de déminage et d'enquête du PNDHD est effectué conformément aux normes IMAS et aux normes nationales. La révision des **Normes Nationales Mine Action Standard (NNMAS)** a été effectuée en 2023, malgré un grand nombre de défis, des plans et Plannings sont en cours pour y parvenir en 2023 conformément à la stratégie nationale pour cerner l'ensemble de la problématique ci-dessous montre les objectifs du plan national de déminage par rapport aux chiffres réels publiés pour les trois années travaillées jusqu'à présent à partir du moment où la Mauritanie a obtenu une prolongation de cinq (5)ans le 01 juin 2021.

Selon le PSN, la Mauritanie prévoyait de libérer **532328 m²** des terres au 31 décembre 2023. Cela a été dépassé, largement libérant **579479m²**, soit **8,85%** dont **400000m²** avec le soutien de l'ONG partenaire **HAMAP – Humanitaire**.



Le programme a réussi à dépasser son objectif grâce à une approche efficace de libération des terres contaminées par la méthode de réduction.

La contamination restante au 31 Mai 2023, selon le PSN, est de l'ordre de $15\,501\,800\text{ m}^2$ sans y intégrer trois (3) zones suspectes récemment découvertes d'une superficie de $645\,683\,8\text{ m}^2$, dans la Wilaya de Dakhlet Nouadhibou.



Contamination restante

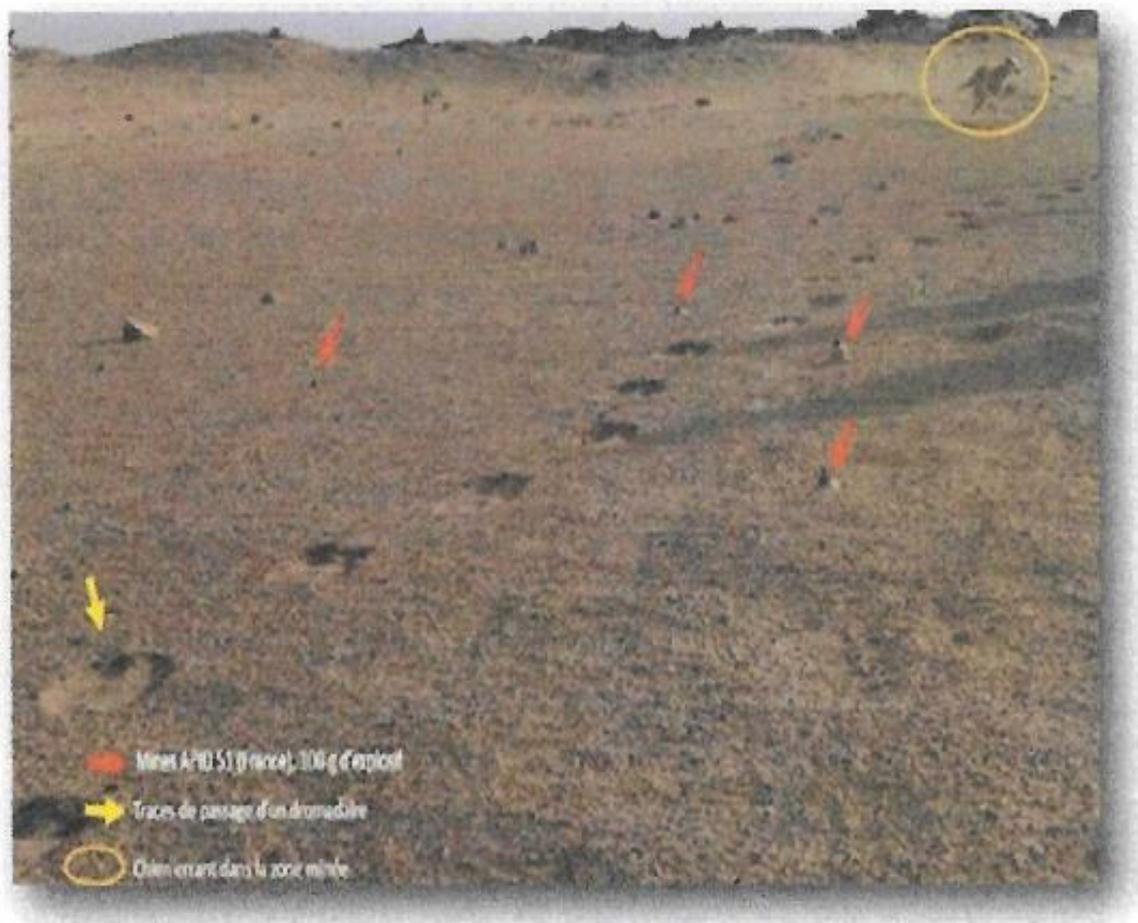
La contamination restante au 31 Mai 2023 est de **15501800m² (15,5km²)**, soit environ 95,8% de la contamination au début de la période de prolongation **16 183 490m²**.

La Mauritanie dispose encore de **trois (3) ans** pour achever ses obligations vis-à-vis de sa demande d'extension relative à l'article 5 de l'APMBC (**AP Mine Ban Convention**). La Mauritanie reste optimiste quant à ses objectifs en termes de dépollution et l'élimination totale des mines terrestres d'ici décembre 2026.

La Mauritanie est techniquement toujours en voie de respecter son échéance. Toutefois, cela est subordonné à la poursuite du financement par les donateurs.

Les efforts déployés par la Mauritanie pour maintenir les donateurs actuels et en attirer de nouveaux consistent notamment à assurer la transparence des rapports sur les progrès accomplis.

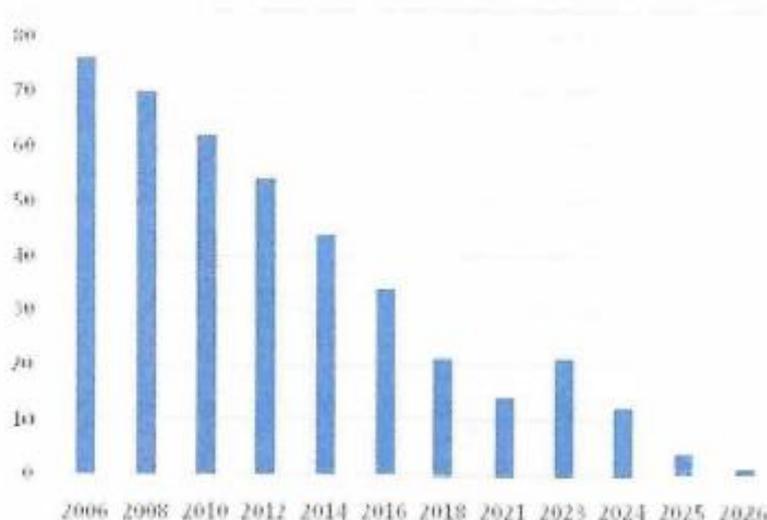
La Mauritanie continue d'utiliser la plate-forme des réunions internationales pour faire le point sur ses progrès et solliciter ses partenaires techniques et financiers pour assurer le succès du programme conformément au plan stratégique du pays. En outre, des efforts sont en cours pour approcher de nouveaux donateurs potentiels.



Champs de mines dans la région de Nouadhibou

Le PNDHD prévoit remédier à la contamination restante

Comme le montre le tableau suivant :



Activités programmées pour être réalisées en 2023

Une réalisation notable en 2023 a été la dépollution totale de deux (2) champs de mines soit **400000 m²**. Ceci démontre une nette amélioration de l'efficacité de la coordination entre les équipes du PNDHD et de l'ONG HAMAP - **Humanitaire**.

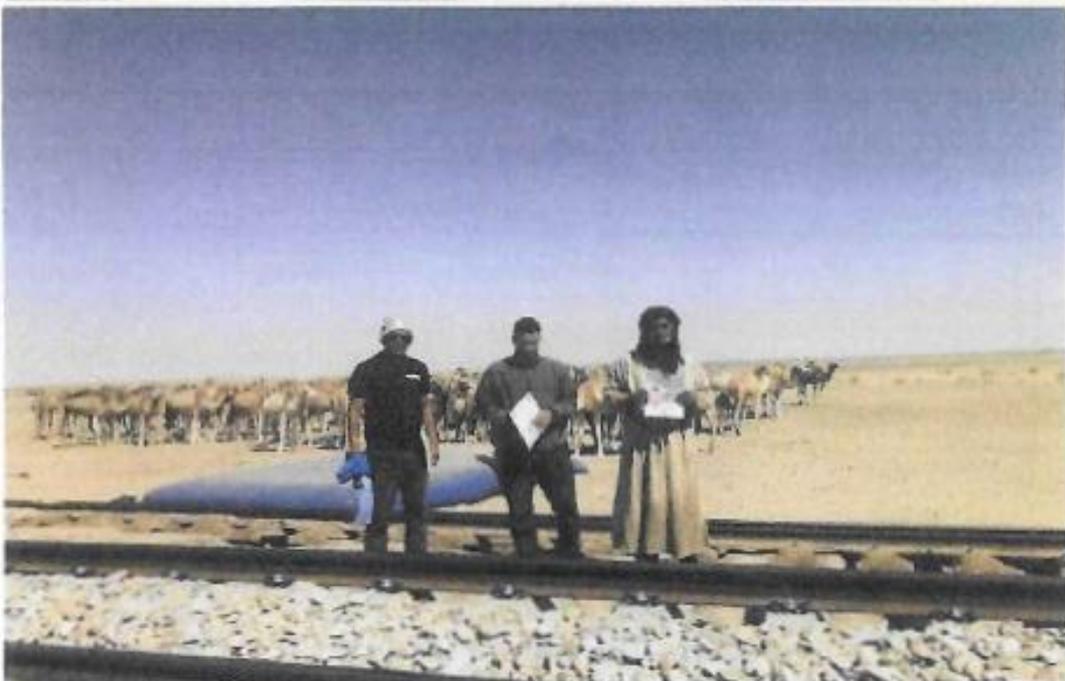
Des enquêtes non techniques menées en début d'année 2023 ont permis d'**identifier trois (3) nouvelles zones suspectées dangereuses**, d'une superficie estimée de **6456838 m²**.

Education aux risques

Pendant la période allant de janvier 2021 à juin 2023, le Programme National de Dénatage Humanitaire pour le Développement (PNDHD) a mis en œuvre un total de 110 campagnes de sensibilisation, en réalisant simultanément 1650 séances d'éducation aux risques dans les communautés situées à proximité des zones suspectées dangereuses et des zones confirmées dangereuses. Ces séances ont été essentielles pour informer la population locale sur les risques liés aux mines.

Grâce à ces efforts de sensibilisation, le PNDHD a réussi à atteindre un nombre significatif de personnes, avec plus de **260 000** individus sensibilisés sur les dangers des mines. Cette campagne intensive a permis de diffuser des informations cruciales et de renforcer la compréhension des risques associés aux mines au sein des communautés touchées. Ces campagnes de sensibilisation ont joué un rôle clé dans la promotion de la sécurité et de la prévention des accidents liés aux mines. Elles ont également contribué à instaurer une culture de vigilance et de responsabilisation au sein de la population locale, en encourageant l'adoption de comportements sécuritaires et la diffusion de ces connaissances à travers les communautés.

Le PNDHD reconnaît l'importance continue de ces activités de sensibilisation et d'éducation aux risques pour réduire l'impact des mines sur les populations locales. Il s'engage à poursuivre ces efforts en adaptant les stratégies de sensibilisation en fonction des besoins spécifiques de chaque communauté et en garantissant leur mise en œuvre efficace et efficiente. Les résultats positifs obtenus jusqu'à présent témoignent de l'engagement et de la détermination de la Mauritanie à garantir la sécurité et la protection des communautés affectées par les mines. Cependant, il est essentiel de maintenir cette dynamique et de continuer à renforcer les initiatives de sensibilisation pour prévenir de nouveaux accidents et favoriser un environnement sécurisé pour tous.



Région	Coupage	Séance	Nombre Sensibilisé	Enfant	Homme	Femme	Berger	Nomade	Transporteur	Pêcheur	Autochtone
Dakhlet Nouadhibou	48	720	120,000	34%	47%	19 %	13%	11%	7%	9%	26%
Adrar	25	375	60,000	30%	30%	40%	11%	15%	06%		43%
Tires Zemmour	37	555	80,000	16%	63%	21%	16%	13%	10%		34%
TOTAL	110	1650	260,000								

Désagrégation des données d'activités de sensibilisation aux risques

La région de Dakhlet Nouadhibou continue d'observer un changement de comportement positif au sein des communautés proches des zones minées, ce pendant, la récurrence des accidents impliquant du bétail rappelle la présence du risque d'accident et la nécessité de poursuivre les efforts en termes de dépollution et d'éducation aux risques. En effet, il a été rapporté que **5 367** têtes de bétail (**camélidés, ovins, caprins, etc.**) ont été touchées par des mines terrestres après être égarés dans les champs de mines de cette région, alors que les opérations de déminage et de dépollution progressent pour éliminer totalement le risque dans ces communautés, le PNDHD continuera à sensibiliser les communautés afin de trouver les moyens de pallier à la divagation du bétail dans les zones minées.

Le PNDHD cherche à fournir des programmes d'éducation aux risques, sensibles au genre et à la diversité, dans les établissements scolaires des zones à risques et dans les communautés affectées. L'éducation aux risques couvrira également les communautés contaminées par d'autres engins explosifs durant de précédents conflits armés afin de tenir la population informée des risques afférents.

L'objectif est d'atteindre **650000** personnes sensibilisées avant 2026, y compris celles qui vivent dans des zones infestées de restes explosifs de guerre, loin des zones minées.

Activités programmées

L'objectif de **HAMAP - humanitaire** pour 2023 était de libérer **400 000 m²** dans la région de Dakhlet Nouadhibou et de sensibiliser **30 000** de personnes sur le danger des mines.

Le niveau de contamination dans cette région au 31 décembre 2023 s'élève à **14 899 455 m²**.

Le PNDHD a joué un rôle déterminant dans la modification du comportement des communautés vivant à proximité des zones à risque. Il y a eu une réduction notable du nombre de nouvelles victimes en raison de la sensibilisation des victimes potentielles.

HAMAP - humanitaire est optimiste pour les années à venir elle pourrait apporter un certain financement pour être en mesure d'atteindre des objectifs plus ambitieux. Prévoit d'équiper six (6) équipes supplémentaires afin de déminer cinq (5) champs de mines sur la presqu'île de Nouadhibou.

Par ailleurs le PNDHD est toujours en contact avec d'autres institutions dans le cadre de la mobilisation des ressources, pour améliorer cette capacité et de pouvoir déployer plusieurs dans d'autres horizons afin d'assurer les délais.

Développement et projection

Il est envisagé de libérer la superficie restante de **15 501 800 m²** pour que l'objectif d'une Mauritanie libre de mine dès 2026 devienne une réalité.

Le PNDHD en collaboration avec **HAMAP - humanitaire** devrait déminer au moins **400 000 m²** en 2023.

Le PNDHD sur les moyens du gouvernement envisage dépolluer dans l'ordre de **470 000 m²**.

En outre, des pourparlers sont en cours pour le déploiement de certaines missions d'enquêtes non techniques et de sensibilisation devraient être menées conjointement entre le PNDHD et Mines Advisory Group.

Les opérations de 2023 ont débuté dans la Wilaya (région) de Dakhlet Nouadhibou au mois de mars avec quatre (4) équipes de déminage manuel afin de dépolluer **400000 m²** devraient être libéré avant la fin de l'année 2023. et par conséquent il restera **15 501800m²**.

Il s'agit d'un objectif ambitieux compte tenu des performances passées. Quant à l'obtention de financement additionnel, le PNDHD reste optimiste à recevoir des soutiens additionnels de la part des partenaires techniques et financiers au cours des années avenir.

Remise à disposition des terres projetées de 2023-2026 et estimations budgétaires

Champs de mines	2023	2024	2025	2026	Total	Observation
Le PNDHD doit pouvoir libérer Annuellement	3672965m²	5538587m²	4097318m²	2192930m²		Si le financement n'est pas assuré, le PNDHD prendra contact avec d'autres organisations afin d'avoir des Financements.
Financement requis (en millions de dollars) USD)	1 million de dollars	1 million de dollars	1 million de dollars	700 mille dollars	3,7 millions de dollars	

Financement

Pour 2023, les opérations de déminages au niveau de la presqu'île de Nouadhibou ont été effectuées avec le soutien du Gouvernement Français à travers l'ONG Française **HAMAP-humanitaire**. Des négociations avancées sont en cours entre le PNDHD et **MAG** au sujet d'un financement du Royaume de Norvège pour soutenir les efforts en matière d'enquêtes non techniques et d'éducation aux risques a également été attribué à l'ONG Mines Advisory Group (**MAG**), en processus d'accréditation auprès du PNDHD. A la vue des besoins humains et financiers pour parvenir à la complétude du plan d'action, le PNDHD poursuit ses efforts afin d'élargir la base de ses partenaires techniques et financiers.

Projection

Année opérationnelle 2022-2023, le PNDHD a réussi à libérer un total de **579479m²**.

*La superficie minée confirmée restante et de **15501800m²** au 31 décembre 2023.

*La superficie soupçonnée et de **6456838m²** au 31 décembre 2023.

En 2023, **32** autres démineurs ont été ajoutés à l'effectif initial de **48** démineurs. Actuellement, le PNDHD compte **80** démineurs, soit **15** équipes. Au cours des trois (3) prochaines années, si les ressources financières du PNDHD le permettent, un renforcement en nombre des équipes techniques sera réalisé afin de maximiser les opérations de dépollution d'ici à 2026.

Le PNDHD

Le programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement continue sa coordination et coopération avec l'ensemble des acteurs du déminage de façon permanente. Le Gouvernement mauritanien apporte au PNDHD tout l'appui dont il a besoin à l'échelle nationale et internationale.

Par ailleurs le PNDHD collabore de manière étroite et régulière avec le Centre international de déminage humanitaire de Genève (**CIGHD**).

Le PNDHD travaille également en étroite collaboration avec le centre National d'Orthopédie et rééducation fonctionnelle **CNORF** en matière d'assistance aux victimes.



Activités prévues de 2023 à 2026.

Mobilisation des ressources: Le PNDHD et son comité de pilotage, ont élaboré un document de stratégie de communication et de mobilisation des ressources et espère avoir un résultat probant pour arriver à une Mauritanie sans mines à l'horizon 2026.

Le Gouvernement mauritanien continue de financer les opérations de déminage menées par le PNDHD. Afin d'atteindre l'objectif de 2026, le soutien financier de toute La communauté internationale sera sollicité à toute occasion. Le PNDHD remercie infiniment toute la communauté internationale et en particulier les gouvernements français et norvégien pour leur soutien et leur assistance.

Révision des normes nationales de l'action antimines de la Mauritanie/PNDHD

A l'aide du Centre international de déminage humanitaire de Genève le recueil des normes nationales Mauritanienne de l'action contre les mines a été mis à jour et adapté aux normes IMAS.

Révision du Plan stratégique national d'action antimines.

Le PNDHD a réussi à examiner son Plan stratégique national grâce à la pleine participation de plusieurs spécialistes en la matière. Il ressort de l'examen et analyse de l'ensemble des points du document que le programme est toujours sur la bonne voie.

Risques et hypothèses

Le PNDHD ne relève que des risques limités en dehors des phénomènes naturels.

Le manque de financement a grandement affecté la possibilité de terminer le travail plus tôt. Cependant, au cours de la période de prolongation restante, les facteurs suivants demeurent des risques possibles susceptibles d'avoir une incidence sur les objectifs, ainsi que l'objectif ultime d'achèvement d'ici 2026.

Financement

Le PNDHD estime à **3,7 millions de dollars américains** le budget total nécessaire pour mener à bien l'accomplissement de ses engagements envers l'APMBC, à raison d'environ 1 million de dollars par an.

Le PNDHD incite la communauté internationale et l'ensemble des partenaires techniques et financiers à appuyer, à financer et à participer à ses activités de déminage humanitaire.

Le gouvernement continuera à financer les activités du programme dans la mesure possible étant donné la situation économique actuelle. Cependant Une grande partie du financement devrait provenir de la communauté internationale.

Champs de mines	2023	2024	2025	2026
Hamap	400.000m ²			
PNDHD	3672965m ²	5538587m ²	4097318m ²	2192930m ²

Projections de financement révisées pour la période 2023 – 2026

Chiffres annuels révisés sur la remise à disposition des terres pour la période de 2023 à 2026

Organisation	2023	2024	2025	2026
Hamap	829519 €			
Mag				
Autres				

Activities	2025												2026											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Resource Mobilization / Identification of PTF & Operators	█	█	█	█	█	█	█	█	█	█	█	█	█	█	█	█	█	█	█	█	█	█	█	█
Strengthening of the PNDHD's capacities & staff training	█	█											█	█										
Non-technical survey			█	█	█	█									█	█	█	█						
Technical Survey						█	█	█												█	█	█		
Clearance							█	█	█	█	█				█	█	█	█	█	█	█	█		
Quality Assurance and Quality Control Activities		█		█			█		█								█	█	█		█		█	
Establishment of Capacity to address residual risk							█	█												█	█			
Finalization of database, reporting and documentation of results											█													█
Additional buffer of time to address any contamination not initially identified in 2021									█	█												█	█	

**Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Programme National de Déminage Humanitaire
pour le Développement (PNDHD)**

POINT DE CONTACT :

Lt-Colonel Mohamedou Ould Baham

Coordinateur

**Programme National de Déminage Humanitaire
pour le Développement (PNDHD)**

E-mail: pndhdmrt@gmail.com Mobile Phone : + 222.20505015

Tel Fax : + 2225252714 Rue 42-017

Tevragh-Zein P O BOX 4712

Nouakchott -Mauritanie